

SENSIBILISATION AUX TRAVAUX EN HAUTEUR

ÉVITER LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT !

PUBLIC: Toute personne devant effectuer un travail en hauteur.

OBJECTIF: **Savoir s'équiper et travailler en toute sécurité !**

PROGRAMME :

Partie théorique: analyse des risques, accidents et préventions, la protection collective, les équipements de protection individuelle, les ancrages et les vérifications visuelles des équipements.

Partie pratique: mise en application du harnais et des équipements annexes.

Vous conformer avec l'article 141-3 (loi n° 06-96). du Code du travail congolais:
« l'employeur assure l'information et l'éducation des travailleurs [...] préventions des risques professionnels inhérents à la profession ou à l'activité de l'entreprise »

MODALITÉS:

Durée 1 demi journée

Lieu: centre de Formation ou dans vos locaux

Nombre de participants: 4 à 10

Validité de 1 an

